

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Décembre 2016 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, GUY, POURNY, CAPRON, GAUDIERE, Mmes LEFEBVRE, ISEBE, HENNON.

Etaient absents excusés : Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 05 Décembre 2016

Date de la séance : 13 Décembre 2016

Affichée le : 27 Décembre 2016

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 18 Octobre 2016

M RICHARD : Précise que c'était une déviation pour la réalisation de travaux de taille de haies par un riverain.
Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle ZH n° 133 et n° 135

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Amiens Immobilier, Agence Immobilière à Amiens (80) concernant les parcelles Section ZH n° 133 et ZH n° 135 situées Chemin Fossé Gosset à Vers à Vers Sur Selle (80480).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

20h05 : Arrivée de M PROCHWICZ et M CANDELIER

✓ Encaissement des chèques

-Monsieur le Maire explique que les services des Impôts, Taxe foncière, nous ont envoyé deux chèques concernant un dégrèvement de Taxes foncières pour pertes de récolte relatif au :

- sinistre du 31 Mai 2016 pour un montant de 136.00€
- Sinistre du 30 Juin 2016 pour un montant de 90.00€

M RICHARD demande si les sommes seront reversées au fermier. M DUSSART répond que cela concerne très peu de terres agricoles.

Mme LEFEBVRE demande si cet argent peut être reversé à une commune sinistrée.

M Dussart répond que cette demande sera revue lors de la prochaine réunion du conseil.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'encaissement de deux chèques pour un montant total de 226.00€ correspondant à un dégrèvement de la taxe foncière consécutive à des pertes de récoltes.

-Monsieur le Maire informe que la Ste ENGIE nous a fait parvenir plusieurs chèques en remboursement d'un trop versé sur des factures, pour un montant total de 133.11€

Et informe également le remboursement par EDF de la somme de 61.24€, avoir sur la facture n°10050129611 du 08 novembre 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'encaissement de 4 chèques de la Ste ENGIE pour un montant total de 133.11€ correspondant à un trop versé des factures ENGIE et approuvent à l'unanimité des membres présents, l'encaissement du chèque de 61.24€ de l'EDF, en remboursement de la facture du 08 novembre 2016.

✓ **Accueil de loisirs : Choix du prestataire 2017- 2018**

La convention d'accueil de loisirs en collaboration avec les PEP80 expire le 31 décembre 2016. Le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation pour recruter un prestataire de service dans le cadre des accueils de loisirs pour une période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

La date limite de remise des offres a été fixée au 01 Décembre 2016 à 16h et la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 09 Décembre 2016 à 17h45 pour l'ouverture des plis et l'examen des offres.

1 proposition est parvenue en mairie :

- **Association PEP80 à Amiens**

Année 2017 : pour un montant total prévisionnel de 94 019,00 €/TTC

Année 2018 : pour un montant total prévisionnel de 95 415.00€/TTC

comprenant l'accueil des petites vacances, des grandes vacances, des temps d'activités périscolaires, de la garderie scolaire et des frais de structure et d'encadrement dont le détail est dans l'acte d'engagement.

Pour information, le coût prévisionnel de l'année 2016 s'élève à 101 000.00€.

Une réflexion sera menée sur l'évolution des tarifs du centre à partir de l'été prochain pour les communes extérieures comme Bacoüel sur Selle. Faire un bilan de l'année 2015 et voir comment on pourrait obtenir des aides supplémentaires.

La Commission d'appel d'offres, après examen de l'offre et des mémoires techniques présentés par le candidat, propose de retenir l'offre de l'association PEP80 Amiens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents retient l'offre de l'association PEP80 pour les années 2017 et 2018 et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier au nom de la commune.

✓ **Plan communal de sauvegarde : Approbation**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le Plan de Sauvegarde Communal pour validation.

C'est une obligation de la loi d'effectuer un Plan de Sauvegarde Communal.

Il faudra faire une simulation.

Mise en place d'une plaquette d'information pour les habitants qui serait distribuée fin janvier.

Achat d'une sirène en cas d'incident grave.

M CAPRON précise que pour la distribution des comprimés d'iode, il faut la présence obligatoire d'un médecin.

Les membres du CCAS vont travailler sur le plan canicule.

Constitution d'une malle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents le Plan de Sauvegarde Communal.

V) Informations Vers sur Selle

➤ ***Présentation de M. DUSSART***

- **Travaux :**

FDE80

En date du 12 décembre, nous avons reçu la réponse de la FDE80 concernant l'aide supplémentaire pour l'implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la commune. La FDE80 ne peut pas donner une suite favorable à notre demande car le taux d'aide à apporter sur ce type de projet a été décidé lors du comité en date du 08 janvier 2016 et s'applique dans les mêmes conditions pour toutes les communes de la Somme. Les membres du conseil ne souhaitent pas continuer ce projet pour l'instant.

ONF (Forêt Domaniale de Creuse)

En date du 15 décembre, nous avons reçu un courrier de l'Office National des Forêts (ONF) précisant l'obligation de prendre attache avec l'ONF avant de planifier une sortie de groupe en forêt domaniale pendant la période de chasse.

CEGELEC

Un technicien est venu réparer une lanterne, rue du marais, qui ne fonctionnait plus. Celui-ci a constaté que la lanterne avait été cassée par un tir de carabine (plomb).

ORANGE

Le déploiement du réseau 4G dans le secteur pourrait provoquer des dysfonctionnements et des perturbations dans les foyers recevant la TNT par antenne râteau. M PROCHWICZ fera une communication sur le site de la commune.

Photocopieur

Avons reçu un nouveau devis de notre fournisseur actuel, Toshiba, mais le celui-ci reste supérieur à la proposition établie par DBS.

Remerciements

Réception d'un courrier de remerciements des Restos du Cœur, pour le don de vêtements suite à la collecte faite pour le Tibet et qui n'ont pas été distribués.

V) Informations Amiens Métropole

Présentation de M. DUSSART

Journée du Patrimoine

Avons reçu un courrier de remerciements de la part d'Amiens Métropole concernant la journée du Patrimoine organisée en septembre.

Benne déchets verts

Pendant la période hivernale, la benne à déchets verts restera sur le parking de la mairie, à la disposition des habitants de la commune mais ne sera vidée que tous les 15 jours. Pour les grandes quantités, il faudra se rendre en déchetterie. L'information sera mise sur le site de Vers et dans le Vers Info.

Point sur le tri du papier

Globalement 172 tonnes ont été collecté par mois avec un objectif à 200 tonnes par mois. M DUSSART a demandé un point précis concernant la commune de Vers Sur Selle.

Boîte à Lire

Le service Culture d'Amiens Métropole souhaite étendre le projet Boîtes à lire sur les communes d'Amiens Métropole et propose l'installation d'une boîte à lire sur la commune. Les membres du Conseil municipal sont favorables à cette demande.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

- Fête locale

Suite à une demande, je vous informe que le coût total de la fête locale s'élève à 2789.00€ toutes prestations confondues.

- Commission finances Amiens Métropole

Au Budget Primitif 2017, il est proposé de maintenir le taux de la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties à leur niveau de 2016. Le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangé. Une augmentation de 1 à 3 centimes d'euros du m3 d'eau et de l'assainissement est envisagée. M RICHARD demande le taux d'emprunt par habitant au niveau d'Amiens Métropole.

M JEUNIAUX

- Banque Alimentaire

Avons récolté 600kg de denrées, qui ont été déposées à l'antenne de Saleux

- Repas du CCAS

Le repas s'est très bien déroulé. En 2017, il aura peut-être lieu en octobre car le mois de novembre est très festif.

- SIVOM de Boves

Pour l'année 2017, la cotisation de la commune s'élève au total à 39 029.94€ soit 1 562.00€ pour l'aide sociale et 37 467.94€ pour la voirie.

- Plan canicule

Concernant le plan canicule, les membres du CCAS effectueront dans le 1^{er} trimestre 2017, un recensement des personnes seules, âgées et isolées.

M. PROCHWICZ

- Téléthon

Le Téléthon s'est très bien déroulé et remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ces journées et de la soirée. La somme de 1286.00€ sera reversée au profit du Téléthon. L'opération sera reconduite l'année prochaine.

- Vers Info

Dans le numéro de janvier, il y aura également le calendrier des jours de collectes des bacs à déchets, des encombrants et des déchets verts ainsi que quelques numéros utiles.

- Tour de Vers

La commission communication va mener une réflexion sur une nouvelle présentation du Tour de Vers.

- Illuminations dans le village

Souhaite maintenir les traditions dans le village avec les maisons décorées et illuminées mais il faut revoir les illuminations installées par la commune quitte à recentraliser sur la mairie.

Mme ISEBE

- CPIE

Les agents du CPIE ont nettoyé le trottoir devant la maison d'une personne route de Conty. La question a été posée de savoir à qui en revenait la charge ?

M DUSSART répond que le trottoir n'était plus en état et que les agents du CPIE l'ont refait à sa demande. La réfection des trottoirs de la route de Conty est de la compétence métropolitaine.

- Téléthon

Souhaite que la commission des fêtes se réunisse pour faire le point sur le téléthon 2016 et la préparation de 2017.

M CAPRON

- Cérémonie du 11 Novembre

Aurait souhaité que M Georges FACQUET soit remercié dans le Vers Info de décembre pour l'ensemble de son travail et de son investissement à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

M GUY

- Voirie

A constaté que la route est très glissante sous le pont à la sortie de Vers sur Selle, direction Amiens.

M DUSSART répond que les agents du Conseil Départemental sont venus poser des panneaux « Chaussée glissante » afin de prévenir les conducteurs. La sortie de craie est terminée, le chemin va être nivelé et de la terre végétale sera étalée sur la parcelle.

M GAUDIERE

- Feu de la Saint Jean

A la possibilité d'avoir des palettes pour le prochain feu de la Saint Jean. Il faut aller les chercher à Flixecourt.

Mme HENNON

- **Illuminations**

Signale que plusieurs illuminations dans le village sont abîmées. Propose de réfléchir sur une installation plus centrée sur la mairie.

M DUSSART

- **Parking de la rue Dufour**

A été refait à neuf suite aux décollements des dalles.

- **Illuminations**

Une réflexion sera menée sur le choix des prochaines illuminations dans le village.

- **CPIE**

Le CPIE n'est plus financé par le Conseil Départemental, ce qui l'oblige à modifier ses tarifs et sa façon de travailler. Actuellement le coût est de 677€ par jour soit 18956€ par an. A partir de 2017, plusieurs tarifs seront proposés :

1 chef d'équipe et 3 personnes pour 498TTC par jour

1 chef d'équipe et 4 personnes pour 689TTC par jour

1 chef d'équipe et 6 personnes pour 879TTC par jour

1 chef d'équipe et 8 personnes pour 1 018TTC par jour

Pour maintenir le budget affecté au CPIE, le choix se porte sur 1 chef d'équipe et 4 personnes pendant 28 jours.

- **Vœux du Maire**

Les vœux du Maire auront lieu le mercredi 11 Janvier 2017 à 18h30

Réunion Inter Commission

La réunion Inter Commission aura lieu le Jeudi 05 Janvier 2017.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 17 Janvier 2017 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 21h45.